

OFFRE SPECIALE DE FINANCEMENT JKR MARINE X SOCALFI



385 ANGER LS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Votre **385 ANGER LS** au prix de **895 000 CFP TTC** (tarif au **01/09/2023**) en location avec option d'achat pour **19 800 CFP par mois** et hors assurance facultative ⁽¹⁾ pendant **62 mois**. **Montant total dû avec option d'achat : 1 253 303 F**. Frais de dossier de 18 000 F inclus. **Option d'achat 27 503F**.

** Le montant de l'assurance facultative emprunteur varie en fonction de l'âge et du type de garanties. Pour un prêt de **895 000 CFP**, sur une durée de **62 mois**, cette assurance représente pour un assuré de moins de 60 ans (sous réserve des conditions d'éligibilité) un coût total de **55 510 CFP** sur la durée du prêt ; soit un coût mensuel de **910 CFP** qui s'ajoute à chaque échéance de remboursement. Cette assurance couvre le Décès, la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, et l'Incapacité Temporaire Totale de Travail.

Si vous adhérez à notre assurance facultative Garantie Emprunteur, le coût maximal de la cotisation à ajouter au montant de votre mensualité est de **2 547 CFP**. - Assurances facultatives emprunteur AXA. AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073 € immatriculée sous le numéro 310 499 959 RCS Nanterre et AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € immatriculée sous le numéro 722 057 460 RCS Nanterre - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex - Entreprises régies par le Code des assurances et sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle et de Résolution, 4 Place de Budapest - CS 92459. 75436 PARIS CEDEX 09.

Offre réservée aux particuliers sur biens en stock et pour tout bon de commande signé dans la limite de validité de l'offre sur 60 mois, **valable du 01/09/2023 au 14/10/2023** pour la commande du bien identifié plus haut **JKR MARINE (RIDET 1063684)**. **Sous réserve d'étude et d'acceptation par le prêteur SOCALFI**.

L'emprunteur bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature de l'offre de financement, réductible jusqu'à 3 jours en cas de demande de livraison immédiate.

JKR MARINE n'a pas de pouvoir décisionnaire quant à l'octroi du financement. Il travaille à titre non exclusif avec SOCALFI –SAS au capital de 262 530 000CFP agréé en qualité de société de financement – Siège Social Centre commercial La Belle Vie- 224, rue J. Iékawé- PK 6 - 98 895 Nouméa Cedex. 650 721 RCS Nouméa. Intermédiaire en assurance sous le n° NC 170047 (www.rias.nc).